Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1982)
Heft: 3: La SPSAS à Zofinguq 1982 : Dossier: galeries-artistes

Artikel: Les délégués sous les tilleuls
Autor: Stadelmann, Claude
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-624862

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les délégués sous les tilleuls

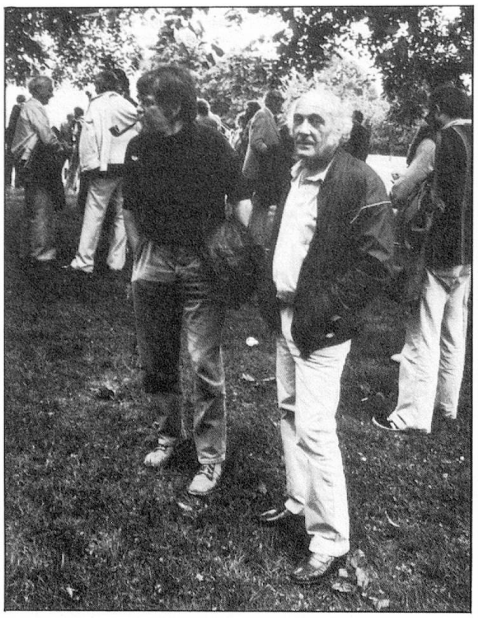

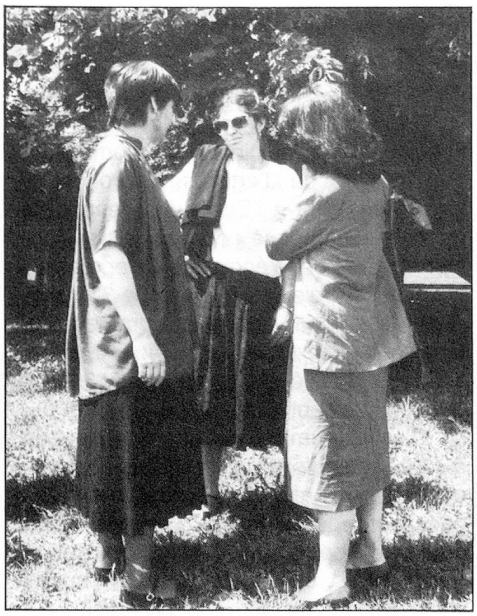

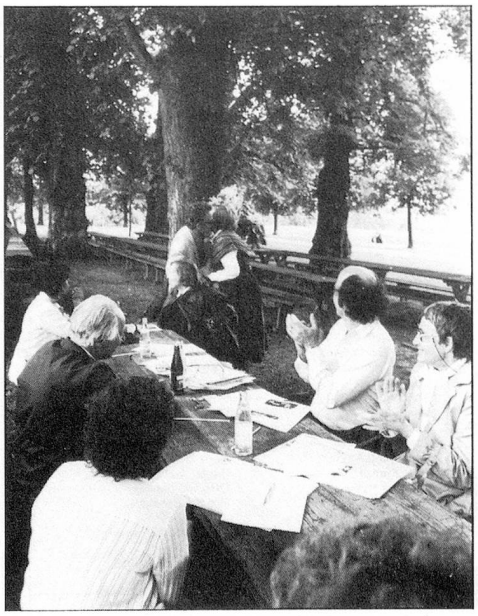

L'assemblée des délégués de la SPSAS à Zofingue

Zofingue, samedi 19 juin. Il est bientôt onze heures. Au Restaurant Ochsen, quelques artistes – membres du comité central ou délégués de sections – avalent leur dernière gorgée de café et affrontent leur première bière.
Trois femmes vont et viennent. Lisa Stauffer (responsable de l'organisation locale de l'assemblée), Verena Fuhrimann (présidente de la section argovienne), Esther Brunner (secrétaire centrale de la SPSAS). Elles s'enquièrent des arrivées, hèlent les artistes distraits, remettent des coupons. Sans elles, non seulement la manifestation serait privée de couleur, mais elle n'aurait même pas les formes requises. Elles méritaient donc, à plus d'un titre, leur bouquet et les premières « fleurs » du journal...

Si la petite ville de Zofingue attire le touriste par le caractère médiéval très léché de ses maisons et de ses rues, si la Thutplatz rayonne par sa dimension et sa propreté, la cité offre, à ceux qui veulent bien faire quelques pas, un remarquable point de vue. Heiternplatz. Une superbe plate-forme qui domine la ville. Entouré d'imposants tilleuls plus que séculaires, ce cadre buccolique invite à la rêverie, pousse à la paresse, accueille les amours et reçoit, en cette belle et chaude journée de juin, une centaine d'hôtes du monde des arts.

Et la section du canton d'Argovie n'a pas lésiné sur l'accueil. En respectant dans le moindre détail la couleur champêtre – cantine, chaudières à bois, menu de fête, Beaujolais-Village, orchestre, bal sous les arbres, feux de joie et d'artifices, chœurs improvisés, rentrée cahotante et gueules de bois – les artistes argoviens ont su envelopper, avec maestria, la partie administrative de chaleur et de simplicité. Santé et merci encore!
Les vagues d'une soirée, riche en discussions, en théories fumeuses et en signes d'amitié se sont calmées le temps d'un sommeil lourd et court pour la plupart des protagonistes. Dimanche matin, 20 juin, dix heures. Rendez-vous était pris devant le Rathaus. A l'air. Quelle aubaine pour un lendemain de veille! Un soleil un peu violent pour des yeux encore vitreux et étoilés et pour des fronts qui sonnent toutes les heures à gros coups de bourdons! Bref, les délégués sont là. Avec une discipline exemplaire, ils écoutent les explications d'un guide compétent et drôle sur l'histoire et la vie de Zofingue. Une balade de santé avec trois stations. En effet, les membres de la section d'Argovie exposent quelques-uns de leurs travaux répartis dans trois galeries: Media, Kleine Bühne, Zur alten Kanzlei. Une occasion de voir les œuvres d'une cinquantaine d'artistes et de... boire un dernier verre.

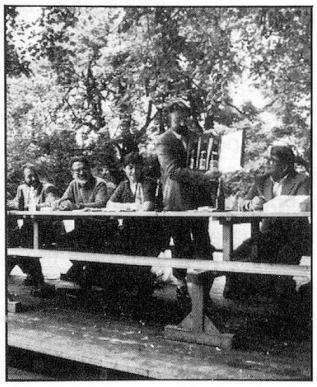

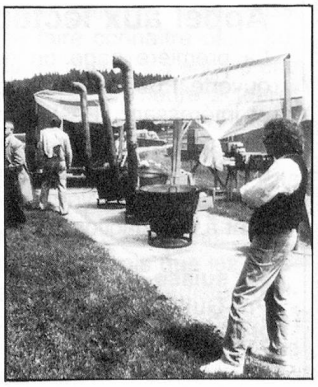

La conférence de presse

Quelques journalistes de la région et la Radio suisse romande ont bien voulu répondre à l'invitation de la SPSAS pour sa traditionnelle conférence de presse.
Le président, Niki Piazzoli, présente succinctement l'association, situe l'activité 1981-82, indique les nouvelles perspectives et insiste sur les problèmes financiers.

Quelques informations

La Société des peintres et sculpteurs suisses a été fondée en 1865 à l'incitation du peintre soleurois Frank Buchser. A partir de 1905 des architectes adhérèrent également à cette société. Pendant de nombreuses années c'est Ferdinand Hodler qui en fut le président.
La SPSAS constitue à l'heure actuelle la seule société suisse représentative des arts visuels; elle compte presque 1800 membres actifs et se divise en dix-sept sections régionales dont l'une se trouve à Paris. Pour devenir membre de la société il faut passer par un jury.
Comme cela est établi par les statuts, la SPSAS exerce différentes fonctions:
- le progrès et le développement de l'art en Suisse;
- la sauvegarde des intérêts des artistes sur les plans artistique, juridique et matériel;
- l'organisation d'expositions;
- l'édition d'une revue et d'autres publications;
- le développement de relations entre artistes de Suisse et de l'étranger.

Depuis 1914 elle est membre de la caisse de secours pour artistes suisses, une institution se basant sur le principe de la solidarité. Les membres de la SPSAS ont de plus une assurance «indemnité journalière» auprès de la caisse de maladie des artistes.
Son journal, l'*Art suisse* qui existe depuis 1899, paraît six à huit fois par an – tirage: 4500 exemplaires. Des exemplaires sont à disposition.

1981-82

● Du 22 octobre au 8 novembre 1981 eût lieu à Delémont l'exposition suisse organisée par la SPSAS sous la devise: «Une œuvre – un artiste / un artiste – une œuvre»; 370 œuvres d'un nombre d'artistes tout aussi élevé – 50 d'entre eux n'étant pas des membres de la société y ont été exposés. L'organisation d'une exposition, loin des principaux centres culturels suisses, constituait un certain risque: le succès en fut toutefois important.
● L'acceptation du paquet financier par la population lors de la votation du 29 novembre 1981 mit un terme heureux à la longue lutte menée par la SPSAS pendant des années: à dater du 1er octobre 1982 les peintres et sculpteurs sont exemptés de l'icha pour les œuvres d'art de leur propre création.
● Les statuts de la société ont été remaniés au cours de l'année dernière. Ils seront soumis à l'assemblée des délégués aujourd'hui afin d'être adoptés. Un grand changement est intervenu dans le but d'élargir la notion «peintre / sculpteur / architecte» par «artistes visuels».
● Les principes directeurs des concours de la société sont en cours de remaniement en vue d'une amélioration.
● Il faudra de plus instaurer de nouveaux principes directeurs – entre les sections et les offices cantonaux des impôts – pour l'estimation fiscale des œuvres constituant la succession de l'artiste. Une estimation trop élevée des œuvres laissées en succession entraînant un impôt sur l'héritage très élevé a souvent été à l'origine de la ruine des héritiers d'un artiste.
● L'organisation d'une caisse d'allocation vieillesse et invalidité est en préparation (des artistes indépendants ne peuvent pas adhérer au deuxième pilier!). Cela échoue toujours à cause du manque d'argent. Le comité central de la société espère que l'on y trouvera rapidement une solution.

Problèmes matériels

Les finances constituent le gros problème de la société. A l'heure actuelle, elle ne dispose d'aucune subvention annuelle – contrairement aux autres associations culturelles. La SPSAS espère que les nombreuses tentatives entreprises auprès de la Confédération et de Pro Helvetia permettront d'obtenir que, sous peu, les artistes visuels soient assimilés, sur le plan financier, aux musiciens, écrivains, etc.

Place à l'assemblée

Flanqués sur le tréteau de la fête et arrosés des rayons d'un soleil à peine filtrés par le feuillage abondant des tilleuls, les membres du comité central dominent une assemblée forte de 85 délégués, assis en rang d'oignons derrière leurs bouteilles de Rivella ou d'Henniez. Les choses sérieuses d'abord...

Avant d'entamer l'important ordre du jour, le président Niki Piazzoli présente les composantes de la matière à discuter, remercie la section d'Argovie pour l'accueil et fait observer une minute de silence à la mémoire des artistes membres de la SPSAS décédés depuis la dernière assemblée des délégués.

Dans la richesse de cette nature argovienne, les trois premiers points de l'ordre du jour passent à la vitesse d'une brise caressante, même si le dynamique président y perd quelques vibrations de cordes vocales. En effet, les sections ayant reçu les documents inhérents au rapport annuel, aux comptes et au budget, l'accord des délégués est enlevé à l'unanimité en trois tours de scrutin. Quant à la ratification de l'admission des nouveaux membres, elle ne suscite pas l'ombre d'un débat et la liste des 64 candidats emporte l'adhésion de la totalité des représentants régionaux (voir liste ci-après).

Nouveaux statuts

Après l'élection de deux nouveaux membres d'honneur (H. Waser et Dr L. Muheim) et la confirmation d'André Siron et de Bruno Gasser dans leur fonction au comité central pour une nouvelle période de trois ans, l'assemblée attaque le plat de résistance, la révision des statuts.
Un groupe de travail composé de MM. Giuliani (président de la section du Valais), A. Siron et B. Bonin (membres du comité central) s'est soumis au travail depuis quelque temps déjà. Le nouveau projet, dont la rédaction originale est en français, est accepté sans modification profonde. Une proposition de la section d'Argovie visant à « privilégier » les petites sections quant à leur représentation quantitative à l'assemblée des délégués recueille l'assentiment de la majorité des artistes présents à Zofingue, malgré une contre-proposition de la section de Bâle. Cette dernière émet d'ailleurs d'impor-

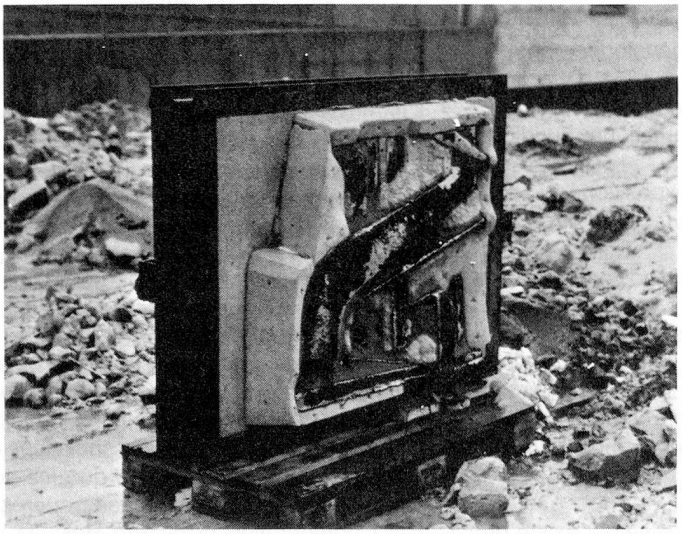

J. C. Reussner
FONDERIE D'ART
CH - 2114 Fleurier
tél. 038/61 10 91

tantes réserves quant à la valeur et à la fidélité de la traduction allemande de l'ensemble des statuts. Elle obtient que le texte soit revu et corrigé par des spécialistes en la matière.
Quels éléments nouveaux contient la formulation 1982 des statuts de la SPSAS? Me B. Bonin, commentant le travail du groupe, signale que les anciens statuts ont vingt ans ce mois et qu'ils méritaient donc une révision portant sur une plus grande ouverture de la société et une «petite toilette formelle» (on passe de 35 à 20 articles).

- Un sous-titre indique clairement cette première volonté dans la mesure où il englobe tous les articles dont le travail se rapporte aux arts visuels et où il s'intitule précisément «artistes visuels». La traduction allemande n'a pas encore trouvé l'expression adéquate.
- Suppression du droit de recours à la SPSAS pour un candidat qui n'aurait pas été admis par sa section. En revanche, le candidat peut se représenter à la section après une période de deux ans.
- Suppression également de la procédure d'appel.
- Le candidat à la SPSAS doit faire acte de candidature à la section de son domicile.
- Susciter les échanges et les collaborations entre les sections.
- Promouvoir la conférence des présidents au titre d'organe de la SPSAS avec un pouvoir plus étendu qu'auparavant.

Problème des concours dans le domaine des arts plastiques

Le comité central de la SPSAS a mené un long combat pour obtenir du Conseil fédéral une «réglementation» fixant à 1-2% des dépenses sur les constructions fédérales la part consacrée à l'art dans le bâtiment. Mais cette garantie n'a pas eu les retombées souhaitées aux niveaux cantonal et communal. A tel point que les différences de traitement enregistrées notamment dans les cantons conduisent à des absurdités et à des graves injustices. Plusieurs cas suscitent ces jours-ci des débats houleux de part et d'autre de la Sarine et sur ses rives précisément. L'assemblée des délégués a tenu, une fois encore, à confirmer sa position en votant une résolution (voir texte résolution ci-après).

Résolution

sur la question de concours dans le domaine des arts plastiques

A la suite d'une motion déposée en décembre 1979 au Conseil national, le Conseil fédéral a confirmé que 1 à 2% des dépenses sur les constructions fédérales seraient consacrées à l'art dans le bâtiment. Il a même précisé que «l'art dans le bâtiment revêt beaucoup d'importance tant sur le plan de la stimulation artistique que sur le plan de la configuration de notre univers architectural».
La SPSAS en tant que représentante de 1700 artistes visuels de Suisse a, lors de son assemblée des délégués du 19 juin 1982, pris la résolution suivante:

① Nous attendons, de la part des cantons et des communes qu'ils consacrent aux arts plastiques le même pourcentage, soit le 1 à 2% lors de la construction d'édifices publiques.
② Nous demandons que le «Règlement pour les concours artistiques», établi par nos soins, soit adopté lors de chaque concours.

Ce règlement qui a été établi par nos soins, a été adressé aux offices culturels de tous les cantons et communes; il peut être obtenu auprès de la SPSAS (Kirchplatz 9, 4132 Muttenz). Le comité central se tient à disposition pour tous renseignements ou assistance lors de concours.

Zofingue, le 19 juin 1982.

A l'enseigne des divers

Hans-Jörg Heusser, directeur de rédaction du «Dictionnaire des artistes suisses contemporains», outre les remerciements qu'il adresse à la SPSAS pour sa contribution à l'élaboration de l'édition 1981, fait remarquer que l'Institut suisse pour l'étude de l'art est reconnu dorénavant comme un institut universitaire indépendant. De ce fait, il fonctionnera à l'image d'un véritable Centre de documentation et

assurera les éditions futures du dictionnaire.

Dans la foulée, M. Frédéric Dubois, directeur des Affaires culturelles du Département de l'intérieur, transmet les messages de plein succès à la SPSAS de la part du conseiller fédéral Hans Hürlimann. En quelques traits, il dessine le paysage culturel. La scène culturelle bouge sur le plan international, dit-il. En Suisse, l'étoile centrale (*sic*) s'appelle initiative en faveur de la culture. Si on traduit en chiffres le 1 % des dépenses du budget, on obtient la somme de 190 millions de francs. C'est Bysance!

M. Dubois précise que cette constellation fait partie d'une galaxie nommée « Révision de la Constitution fédérale » dans laquelle des thèmes comme « liberté de l'activité culturelle et scientifique », « poursuite des buts culturels », « définition précise des tâches de la Confédération » devraient briller.

D'ailleurs le groupe de travail que préside M. Dubois remettra prochainement son rapport à M. Hürlimann. A l'horizon:

- 1984, ouverture d'une large consultation;
- 1986, votation.

En avant, à chacun son étoile!

Reportage
de Claude Stadelmann

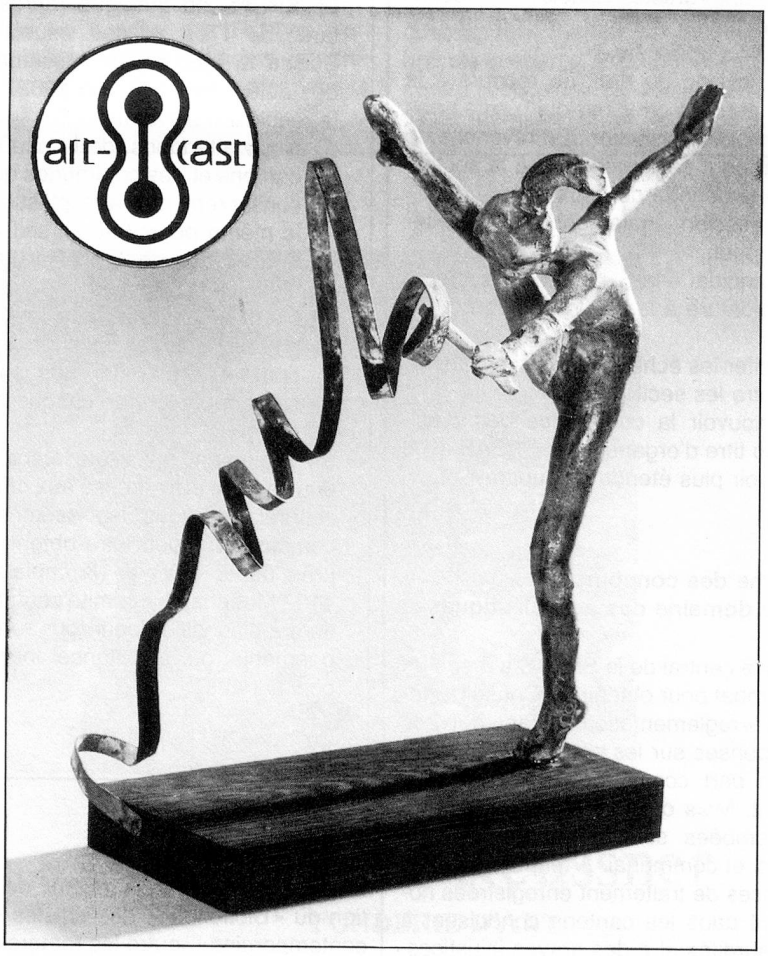

artcast

P. Fr. Röthlisberger, Präzisionsguss
Blumenfeld, 6383 Dallenwil, ✆ 041 65 18 95